

A retenir

COLZA

Charançon du bourgeon terminal : Le vol se généralise progressivement. Risque faible à ce jour. A surveiller.

Altise d'hiver : Le vol se généralise. La pression se maintient. Le risque ne concerne plus que 3% des parcelles du réseau. Maintenir la surveillance sur plantes jusqu'au stade 3 feuilles

Pucerons : Quelques rares colonies de pucerons verts sont toujours observées sur Midi-Pyrénées. Risque faible à ce jour. A surveiller jusqu'au stade 6 feuilles.

Noctuelles défoliatrices : Toujours quelques attaques ponctuelles. A surveiller jusqu'au stade 6 feuilles.

COLZA- Édition Midi-Pyrénées Aquitaine

Le réseau Colza de la Surveillance Biologique du Territoire (SBT) comporte actuellement 77 parcelles. Au cours des sept derniers jours, 59 de ces parcelles ont fait l'objet d'au moins une observation.

• Stade phénologique et état de la culture

Le retour des précipitations (même faibles) est bénéfique pour les plantes les moins développées. A ce jour, seulement 3% des parcelles n'ont pas encore dépassé le stade B3 (3 feuilles). Les parcelles les plus avancées (17%) sont au moins au stade B10.

• Charançon du bourgeon terminal (CBT)

Les piégeages commencent à s'étendre progressivement à l'ensemble des régions Aquitaine et Midi-Pyrénées. A ce jour, le CBT a été piégé dans 31% des parcelles, dont 3 situations (Est du Lot-et-Garonne et Sud Haute-Garonne) avec un nombre de captures significatif (supérieur à 5 insectes par cuvette).

Période de risque : du développement des premières larves jusqu'au décolllement du bourgeon terminal. **Mais la lutte contre les larves étant impossible, c'est l'arrivée des adultes qui signale le début de la période de risque (quel que soit le stade du colza).**

Seuil de nuisibilité : Il n'y a pas de seuil pour le charançon du bourgeon terminal. Étant donné la nuisibilité potentielle de cet insecte, il est considéré que sa seule présence sur les parcelles constitue un risque. Par contre, les femelles sont rarement aptes à pondre dès



Action pilotée par le Ministère chargé de l'agriculture, avec l'appui financier de l'Office national de l'eau et des milieux aquatiques, par les crédits issus de la redevance pour pollutions diffuses attribués au financement du plan Ecophyto 2018.

écophyto2018

Reduce et prévenir l'utilisation des pesticides
moins, c'est mieux

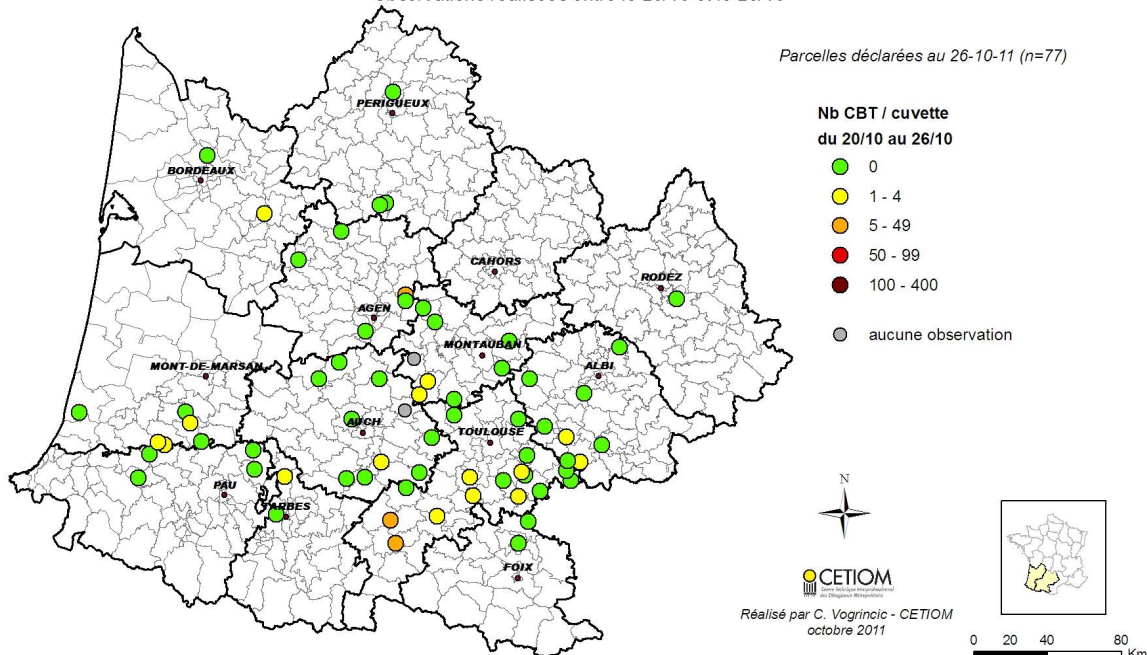
leur arrivée sur les parcelles. La durée de maturation est variable mais on retient souvent un délai de 8 à 10 jours après les premières captures significatives. **Le risque est d'autant plus important que les colzas sont peu développés.**

Évaluation du risque : Le risque est faible à ce jour compte tenu des faibles niveaux de piégeages. Soyez attentifs au prochain BSV.

Réseau BSV colza Aquitaine, Midi-Pyrénées 2011-2012

Piégeage charançon du bourgeon terminal (CBT)

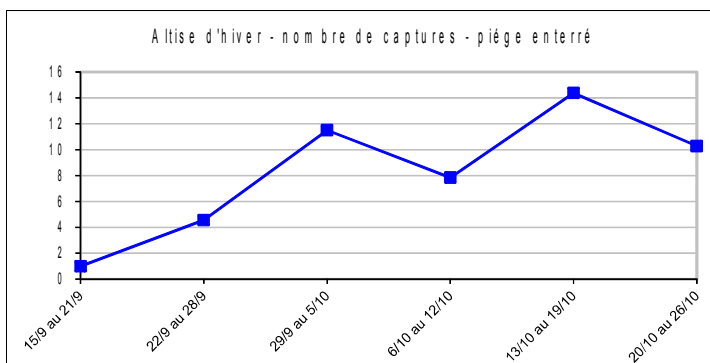
Observations réalisées entre le 20/10 et le 26/10



• Altise d'hiver ou grosse altise

Les captures se généralisent progressivement. 73% des parcelles signalent la présence d'insectes dans les cuvettes et ce quels que soient les secteurs.

Sur celles-ci, le nombre de captures moyen se maintient. La fréquence de parcelles où les cuvettes présentent un nombre de captures significatif (supérieur à 5 insectes par cuvette) n'a pas beaucoup évolué depuis le dernier BSV. Elle atteint maintenant 47% des parcelles du réseau.



Le risque lié à la prise d'alimentation (destruction de feuille) est pratiquement nul. Le seuil de nuisibilité n'est atteint sur aucune parcelle du réseau.

Période de risque et seuil de nuisibilité : cf BSV N°4.

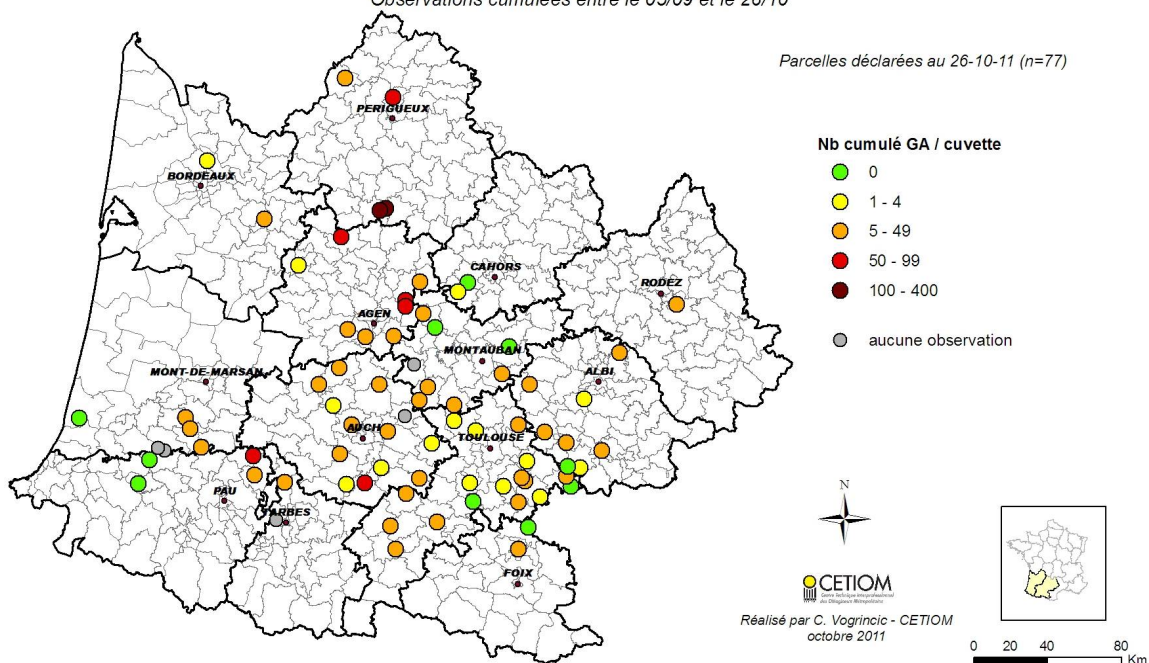
Évaluation du risque : Pas de risque à ce jour. Le risque adulte ne concerne plus que 3% des parcelles du réseau.

Compte tenu du niveau des piégeages, le risque larve de grosse altise n'est pas exclue. Les prochains BSV feront le point sur celui-ci.

Réseau BSV colza Aquitaine, Midi-Pyrénées 2011-2012

Piégeage grosse altise (GA)

Observations cumulées entre le 05/09 et le 26/10



• Pucerons

Quelques colonies, toujours peu nombreuses (essentiellement de pucerons verts) sont signalées sur un peu moins de 3% des parcelles. Celles-ci sont observées cette semaine uniquement sur la région Midi-Pyrénées (81 et 31). Le seuil de nuisibilité de 20% de plantes porteuses n'est jamais atteint. Surveiller uniquement les parcelles n'ayant pas atteint le stade 6 / 7 Feuilles.

Période de risque : de la levée jusqu'aux stades B4 à B6.

Seuil de nuisibilité : la nuisibilité est due au prélèvement de sève et/ou aux transmissions de viroses. On peut considérer que le seuil de 20 % de plantes porteuses est le seuil d'alerte permettant de limiter le risque virose.

Évaluation du risque : Risque globalement faible mais il peut être localement élevé. Le risque ne concerne plus que 37% des parcelles du réseau. Soyez très vigilants jusqu'au stade B6.

• **Noctuelles défoliatrices (larves de tenthrèdes, piéride du chou...)**

Quelques noctuelles et dégâts sur feuilles, sont toujours observés sur 2% des parcelles du réseau. Ceux-ci restent aléatoirement répartis sur le sud-ouest et se retrouvent aussi bien en Midi-Pyrénées qu'en Aquitaine. A surveiller, notamment sur les petits colzas.

Période de risque : de la levée jusqu'au stade 6 feuilles compris.

Seuil de nuisibilité : présence de larves sur plantes avec le ¼ de la surface foliaire détruite.

Évaluation du risque : Risque globalement faible mais peut être localement fort. Soyez très vigilants.

REPRODUCTION DU BULLETIN AUTORISÉ SEULEMENT DANS SON INTÉGRALITÉ (REPRODUCTION PARTIELLE INTERDITE)

Ce bulletin de santé du végétal a été préparé :

- pour la filière oléagineux du CETIOM et élaboré sur la base des observations réalisées par Areal, Arterris, Capel, Cascap, Cepaso, Cetiom, Chambres d'Agriculture de l'Ariège, de la Haute-Garonne, des Hautes-Pyrénées, du Tarn et du Tarn et Garonne, Conseiller privé, Coopérative de blé de Salvagnac, Ets Ladevèze, Euralis, Gascoval, Gersycoop, La Gerbe, Qualisol, Sica Rouquet, Terres de Gascogne les Silos Vicois et les agriculteurs observateurs. Pour la région Aquitaine, les observateurs sont précisés dans le BSV « Grandes cultures » d'Aquitaine.

Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles. S'il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, celle-ci ne peut pas être transposée telle quelle à la parcelle. La CRA Midi-Pyrénées dégage donc toute responsabilité quant aux décisions prises par les agriculteurs pour la protection de leurs cultures et les invite à prendre ces décisions sur la base des observations qu'ils auront réalisées et en s'appuyant sur les préconisations issues de bulletins techniques.